

Fiche à compléter (en lettres majuscules) et à retourner signée par courrier ou par mail à :

- Région Normandie – DTPR - Service Nomad Car - CS 50523 - 14035 CAEN CEDEX 1
- nomad-car@normandie.fr

Délais de traitement du dossier : 15 jours ouvrés à compter de la date de réception de la demande par mail ou par courrier (cachet de la Poste faisant foi)

(réservé à l'administration)

TITULAIRE DE LA CARTE

Nom : Prénom :
 Date de naissance : / / Sexe : F M
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 N° de téléphone fixe : Mobile : Courriel :
 Situation : Salarié Étudiant Retraité Apprenti Scolaire Autres
 Téléchargez gratuitement l'application NOMAD Car Normandie pour rester informé de l'actualité du réseau Nomad Car

REPRÉSENTANT LÉGAL / TUTEUR (à remplir uniquement si différent du titulaire de la carte)

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :

INFORMATIONS SCOLAIRES (à remplir uniquement pour les élèves ne respectant pas le règlement régional du transport scolaire)

Établissement scolaire fréquenté : commune :
 Classe fréquenté (ex : 6^e, terminale...) : Demi-pensionnaire Interne

TRAJET

Point de montée : commune :
 Point de descente : commune :
 N° de circuit scolaire ou ligne commerciale :
 Jours d'utilisation prévus : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi
 Fréquence d'utilisation prévue : Régulière Occasionnelle

MODE DE PAIEMENT

Chèque Espèces Carte bancaire (uniquement dans les agences revendeurs du réseau Nomad Car - voir site internet nomad.normandie.fr)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude
des renseignements portés ci-dessus

Date :

Signature (du représentant légal pour les mineurs)

Attention : une fiche d'inscription incomplète ou mal remplie vous sera renvoyée

**Région Normandie
DTPR - Service Nomad Car
CS 50523
14035 CAEN CEDEX 1**

La carte 10 trajets est utilisable sur le réseau Nomad Car (sauf lignes express). Elle doit être présentée en cas de contrôle. Toute utilisation non conforme à ces dispositions constitue une situation irrégulière pouvant entraîner des sanctions (voir règlements régionaux des transports).

> SUR LIGNES COMMERCIALES ET TRANSPORT À LA DEMANDE

Cette carte billettique est non nominative et a une durée de validité illimitée. Elle doit être validée à chaque montée à bord, même en cas de correspondance. Elle est valable pour 10 trajets entre les zones tarifaires de départ et d'arrivée choisies.

TARIFS

1 ZONE TRAVERSÉE	2 ZONES TRAVERSÉES	3 ZONES TRAVERSÉES	4 ZONES ET + TRAVERSÉES
SELON LE DÉCOUPAGE DES ZONES DISPONIBLE SUR LE SITE NOMAD.NORMANDIE.FR			
15 €	22 €	30 €	37 €

Consultez le calculateur de tarifs sur le site nomad.normandie.fr pour connaître le tarif correspondant à vos trajets

> SUR CIRCUITS SCOLAIRES

Cette carte billettique ou papier est nominative et est valable sur l'année scolaire 2023-2024. Elle doit être validée à chaque montée à bord à hauteur de 10 trajets, soit sur le valideur billettique Atoumod, soit directement auprès du conducteur afin qu'il valide chaque trajet. Ce titre est valable selon le trajet défini lors de l'achat uniquement sur circuit scolaire. Il est à noter que les circuits scolaires ne fonctionnent pas les mercredis après-midi ni pendant les vacances scolaires (calendrier déterminé par le ministère de l'éducation nationale). Ce titre est accordé sous réserve des places disponibles (notamment après les inscriptions de la rentrée scolaire).

TARIFS :

22 € TTC

> RÈGLEMENT

- par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la « régie des transports » (encaissement au comptant)
- en espèces ou par carte bancaire en vous rendant dans les agences revendeurs du réseau Nomad Car – voir site internet nomad.normandie.fr

Les tarifs sont indiqués en prix TTC et tiennent compte de la TVA applicable au début de l'abonnement (10%). Tout changement de taux applicable de TVA sera automatiquement répercuté sur le montant des prélèvements.

> DUPLICATA

En cas de perte ou de vol, aucun duplicata ne sera délivré. L'utilisateur devra racheter une nouvelle carte s'il souhaite continuer à prendre le transport Nomad Car.